

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique abbatiale

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1953, tome 51, p. 130-131

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

CHRONIQUE ABBATIALE

POUR L'INDÉPENDANCE VAUDOISE

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la fondation du Canton de Vaud, les catholiques vaudois ont célébré dans leurs églises, le dimanche 12 avril, des offices solennels. La cérémonie principale eut lieu à Notre-Dame du Valentin, où Son Exc. Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, avait eu la délicatesse d'inviter les Evêques de Sion et de Saint-Maurice afin d'unir en cette circonstance solennelle les trois prélats dont la juridiction s'étend sur le territoire actuel du Canton de Vaud. Monseigneur Haller chanta la Messe pontificale, à 17 h., et Monseigneur Adam prononça le sermon. Mgr Charrière présidait la cérémonie, entouré des représentants du clergé vaudois.

D'autre part, le 14 avril, jour exact de cet anniversaire, Mgr Haller a adressé au Gouvernement vaudois le télégramme suivant :

En ce 150^e anniversaire de la création du Canton de Vaud, l'Evêque-Abbé de Saint-Maurice exprime au Gouvernement vaudois sentiments de joie et d'attachement en son nom et en celui de ses diocésains, et implore la protection divine sur le pays

Haller, Evêque

Le Conseil d'Etat a bien voulu remercier Son Excellence de ce témoignage de sympathie.

JUBILÉ SACERDOTAL

Le 22 avril dernier, MM. les chanoines **Jean Closuit** et **Norbert Viatte** ont commémoré dans l'intimité de la famille abbatiale le vingt-cinquième anniversaire de leur ordination sacerdotale. Le matin, à l'autel majeur de la Basilique, là-même où l'évêque-abbé d'alors, Mgr Mariétan, leur conférait le sacrement de l'ordre, M. Closuit, entouré de MM. Viatte et Eracle, diacre et sous-diacre, célébrait la grand-messe conventuelle, cependant que, dans les stalles, une nombreuse délégation de chanoines chantait le propre du « Patronage de S. Joseph »...

A midi, Mgr Haller adressa aux heureux jubilaires un cordial compliment où, avec ses félicitations personnelles, il incluait celles de ses confrères. Ce lui fut une occasion de souligner quelle est la mission du prêtre, si grande pour les grâces de lumière et de pardon qui passent par son ministère.

Les « Echos », à leur tour et d'autant mieux encore que M. Closuit fut naguère l'un de ses rédacteurs et M. Viatte

l'un de ses correspondants occasionnels, s'unissent à la joie des jubilaires et, chargeant la traditionnelle formule de tout son poids de souhaits, leur redisent : « ad multos annos » !

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE À SIERRE

L'Ecole supérieure de commerce pour jeunes gens que dirige à Sierre nos confrères a achevé à Pâques dernier sa vingt-sixième année d'existence. Une centaine d'élèves y étaient inscrits dans l'ensemble des quatre classes ; le diplôme final a été décerné à quinze candidats dont deux l'obtiennent avec la mention « très bien » et sept avec la mention « bien ». C'est dire la vitalité de cet établissement qui d'ailleurs, dans un avenir tout proche, verra s'ouvrir en ses murs une nouvelle série de classes.

Le rapport de M. le chanoine Bernard Boin, directeur, après avoir narré les principaux événements de l'année scolaire et rendu hommage à ceux-là qui, à un titre quelconque, ont fait bénéficier l'école de leur travail ou de leur sympathie agissante, s'achève par quelques considérations d'ordre pédagogique où l'on exprime le vœu qu'il soit établi un contrôle des loisirs de nos étudiants et, parfois même aussi, des heures d'étude qui empiéteraient sur les indispensables heures du sommeil... Excellentes réflexions qui voudraient accroître la collaboration des parents et des maîtres et assurer à nos jeunes gens des progrès scolaires plus certains et, peut-être, moins ardu.

ORDINATIONS

S. Exc. Mgr Haller a conféré la prêtrise, le 25 mars dernier, au R. P. Michel Martin, de la Congrégation du Saint-Rédempteur. Le nouveau prêtre est originaire de Chalais et se rattache à la Province de Lyon.

Le même jour, M. le chanoine **Jean Eracle**, de l'Abbaye, recevait le sous-diaconat.

HÔTE DE MARQUE

Le 8 mai, s'arrêtait quelques heures chez nous le Révérendissime Père Yves-Jacques Bossière, de l'Ordre des Chanoines réguliers Prémontrés, Abbé de Mondaye dans le Calvados.

Nous rappellerons à cette occasion que cette famille religieuse connaît en ce moment en France une magnifique prospérité, l'idéal canonial avec son harmonieux mélange de vie contemplative et d'activité apostolique ayant suscité de nombreuses vocations dans les familles religieuses qui se réclament de la règle de S. Norbert et de S. Augustin.

G. R.